

SÉANCE DU 29 MAI 2019

L'an deux mil dix-neuf,
Le vingt-neuf mai,
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni sous le
Chapiteau 39.01 à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER,
pour la session ordinaire du mois de mai

N° 73/19

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 22 mai 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 6 juin 2019,

Objet de la délibération :
Relais Assistante Maternelle (RAM) de Quingey : renouvellement convention avec Familles Rurales

Nombre de membres)	
- En exercice :	99
- Présents titulaires	53
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	14
· Excusé(e)s :	9
· Non excusé(e)s :	20
- Votants	70

Résultat du vote	
- Pour :	68
- Contre :	
- Abstention :	2

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20190529-73-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/06/2019

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
Mme Viprey Chantal à M. Mareschal Claude, M. Bole Léon à M. Maire Pierre, M. Oudet Alain à M. Gallet Serge, M. Bergier Jean-Louis à M. Guinchard Jean-Pierre, M. Edme Philippe à Mme Legain Marie-Christine, M. Laithier Didier à M. Bouquet Philippe, Mme Chanudet Djamilia à M. Chabod Gérard, M. Roland Jean-Louis à Mme Calvi Virginie, M. Jouvin Christophe à Mme Bournez Estelle, M. Moniotte Jacques à M. Faivre-Pierret Christophe, M. Chaussarot Michel à M. Fourquet Luc, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Groshenry Maxime à M. Vergey André, M. Bourquin Michel à M. Quété Gérard
- Procuration** M. Monnet Serge suppléé par M. Juste Hubert, M. Bart Adrien suppléé par Mme Ducouloux Marie, M. Maugain Romuald par Mme Maugain Ginette
- Suppléé(e)s** Mmes Muller Valérie, Berger Danièle, Fietier Danièle & Keller Véronique, Ms. Guillame Frédéric, Dugourd Pascal, Nicolet Jean-Paul, Maire du Poset Thierry & Boillon Michel
- Excusé(e)s** Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne, Paquiez Patricia, Faillenet Bernadette & Boucon-Galimard Sabine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Bardey Philippe, Lièvreumont Jean-Michel, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Laporte Jean, Petetin Yves, Paul Jacques, Simon Gilles, Bruchon Pierre & Bonnefoi Frédéric
- Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Sylvain Ducret, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La CCLL est partenaire du Relais Petite Enfance de Quingey dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF.

La gestion du Relais Petite Enfance est confiée à l'association Familles Rurales, Fédération du Doubs.

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) pour le secteur de Quingey et la convention avec Familles Rurales sont arrivés à échéance le 31/12/2018. Il convient de les renouveler pour la période correspondant au nouveau Contrat Enfance Jeunesse de la CCLL soit jusqu'au 31/12/2021.

La CCLL a signé un nouveau contrat enfance jeunesse avec la CAF en 2018 pour une durée de 4 ans à l'occasion du renouvellement du contrat enfance jeunesse du secteur d'Amancey.

Tous les CEJ situés sur le territoire de la CCLL intégreront ce nouveau contrat au fur et à mesure de leur échéance.

C'est le cas cette année du CEJ du secteur de Quingey. La CCLL est concernée par le relais petite enfance, qui relève de sa compétence.

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à la majorité, Mme Bordy C. et M. Bouquet ayant quitté la séance :

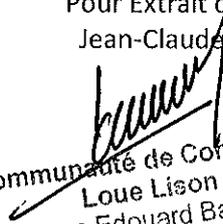
- Valide le renouvellement de la convention avec Familles Rurales pour une durée de 3 ans, d'un montant global de 28 984.10 € prévu au BP 2019,
- Autorise le Président à signer la convention correspondante avec Familles Rurales,
- Valide le renouvellement du contrat enfance jeunesse,
- Autorise le Président à signer la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Fait et délibéré en séance, le 29.05.19

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président


Communauté de Communes
Loue Lison
7, rue Edouard Bastide
25290 ORNANS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20190529-73-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/06/2019